

# CAMARADE !

Trimestriel N°11  
Mars 2023

PAR ET POUR LES JEUNES SYNDICALISTES

ÉTUDIANTES & SŒURS  
TRAVAILLEUSES EN GRÈVE



FORTES & FIÈRES ♂♀  
en GRÈVE contre leur CRISE ♀

# Sommaire

## DOSSIER THÉMATIQUE

2

Dans le quotidien des stagiaires en soins infirmiers et sages-femmes

Témoignage d'Angélique Hercot, militante syndicale

4

6

Les travailleuses du sexe sont aussi des travailleuses

Travail domestique, combat syndical

8

## SECRÉTARIAT

9

2022 : l'année où Akerman détrôna Hitchcock et Welles

L'école syndicale

10

# ÉDITO

Par le comité de rédaction

À l'heure d'écrire ces lignes, nos militantes Jeunes tractent dans les campus et organisent des assemblées pour que la grève du 8 mars soit un succès. Pour la cinquième fois consécutive, cette grève a lieu en Belgique et nous nous réjouissons que la FGTB dépose un préavis de grève nationale pour l'occasion.

Les raisons de se mobiliser sont malheureusement encore nombreuses. Les femmes sont toujours plus précarisées dans l'emploi à cause des temps partiels imposés, des carrières interrompues, du statut cohabitant, des faibles rémunérations dans les secteurs où elles sont majoritairement présentes, de l'absence de crèches abordables et suffisantes...

En 2023, les femmes ne peuvent toujours pas se vêtir comme elles le veulent ou boire un verre sans être sur leurs gardes, sans parler des féminicides qui sont déjà au nombre de 3 alors que l'année ne fait que commencer.

À travers les témoignages de stagiaires, travailleuses, déléguées syndicales et d'un point de vue culturel et artistique par l'analyse de film, de lecture et d'œuvre graphique, Camarade ! vous propose d'entendre quelques-unes de leur voix et de faire souffler un vent de révolte sur le patriarcat.

Faisons de la grève du 8 mars une grande réussite !  
Quand les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête !

Le média *Camarade !* a fait le choix d'employer l'écriture inclusive. Nous pensons que la codification académique de la langue française est un outil de domination et qu'il est nécessaire de continuer à faire évoluer le français dans une optique progressiste face à l'immobilisme instauré par une poignée d'hommes sexistes et conservateurs au sein d'institutions cherchant à figer et réglementer la langue. Nous sommes convaincu-es que le langage peut être vecteur de changement et que l'emploi de l'écriture inclusive peut participer à réduire l'invisibilisation des femmes et à sortir de la binarité en visibilisant les minorités de genre.

Dans ce contexte, toutes les personnes interviewées pour notre journal sont averties que toutes leurs citations sont rendues inclusives à la publication. Par ailleurs, lorsqu'un genre est surreprésenté au sein d'un groupe de personnes et qu'en faire la mention visibilise la nature genrée d'une situation que l'on souhaite dénoncer, nous ferons le choix de ne pas rendre l'énoncé inclusif : dire que « les aide-ménagères exploitées » sont majoritairement des femmes et « les grands patrons » des hommes a un sens militant que nous ne souhaitons pas effacer.

## Qui sommes-nous ?

Les Jeunes FGTB sont un mouvement progressiste et autonome. Nos membres adhèrent aux idéaux antiautoritaires et aux objectifs de révolution sociale de la FGTB. Nous nous voulons être une force de changement et d'innovation, y compris au sein de la FGTB. Nous souhaitons construire des rapports de force en développant une dynamique participative, avec le contrôle des travailleur-euses et des étudiant-es.

Les Jeunes FGTB agissent pour un changement radical de société où chacun-e puisse jouir de tous les droits en sa qualité d'être humain, où le partage de toute forme de richesse et l'égalité entre toutes soient effectifs. Ils agissent pour un réel développement durable et universel. En ce sens, nous rejetons les valeurs du capitalisme et du néolibéralisme. Ensemble, nous luttons contre l'exclusion et toute forme de discrimination.

Les Jeunes FGTB poursuivront leurs buts en collaboration avec tout groupe qui a les mêmes objectifs ou la même vision de l'action à mener, tout en gardant leur indépendance. Dans cette perspective, nous nous prononçons sans ambiguïté pour la primauté de l'action interprofessionnelle et universaliste – espace par excellence de la solidarité – et contre tout corporatisme.



Depuis septembre, les Jeunes FGTB s'inscrivent dans la lutte pour la rémunération des stages à travers la campagne « Pas de salaire, pas de stagiaires » menée conjointement avec l'Union Syndicale Etudiante. Cette campagne vise, notamment, à dénoncer le recours abusif au travail gratuit des étudiantes stagiaires dans le secteur des soins de santé et à en faire un axe central de son cahier de revendications. Laura, Céline et Elodie\* ont effectué de nombreux stages en tant qu'étudiantes sage-femme pour l'une et en soins infirmiers pour les deux autres. Elles ont accepté de nous livrer leurs témoignages et pointent des conditions de travail éprouvantes au sein d'un système de santé hors service.

Par ALESSANDRA VITULLI // Chargée de communication aux Jeunes FGTB

Les études de sages-femmes et de soins infirmiers sont connues pour comprendre une grande quantité de stages. A la fin de son cursus, plus de 2000 heures auront été prestées gratuitement par Elodie, étudiante en 4<sup>ème</sup> année de sage-femme. Céline, étudiante en spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente après avoir été diplômée en soins infirmiers, a déjà presté plus de 2500 heures avant de se spécialiser. Laura, en master en sciences de la santé publique après avoir été diplômée en soins infirmiers, a calculé avoir presté 16 mois de stages en quatre ans d'études.

Mais en plus de ces innombrables heures de stages, les trois jeunes soignantes nous confient être submergées par le cumul des cours et des travaux. « L'année dernière, en plus des stages, on avait 18 examens en janvier et 20 en juin avec à chaque fois une seule semaine de blocus. Le Travail de fin d'études (TFE) se passe aussi en même temps que les stages et les cours. Ce n'est pas possible de tenir comme ça », raconte Elodie.

### Plongée dans L'UNIVERS DES SOINS

On plonge avec Elodie dans la réalité des stages qu'elle effectue en tant que sage-femme. Ça commence la veille du premier jour de chaque nouveau stage : « On va dormir avec la boule au ventre ». Tôt le matin, c'est l'arrivée sur les lieux : « Je dois tout trouver toute seule. La plupart du temps on ne te dit même pas bonjour et tu ne sais pas où poser tes affaires. On ne te le dit pas. » S'enchaînent alors les journées de stage mais aussi les nuits : « Ça bousille ton sommeil. On alterne entre les deux mais c'est impossible d'arriver à se concentrer comme ça. Les travailleuses salariées, elles, ne font que des nuits ou que des journées sur de plus longues périodes pour garder un rythme stable. » La fatigue commence alors à se faire sentir, amplifiée par un rythme effréné. Interdiction de s'arrêter : « Quand tu fais des choses qui ne sont pas des actes techniques à proprement parler, comme écouter les patientes, on te reproche ta passivité. Pourtant certaines patientes sont dans des situations inquiétantes et ont besoin d'être entendues. On ne s'assied jamais. On en vient à faire semblant pour qu'on ne nous reproche pas de nous être arrêtées. C'est épuisant. » Alors parfois on atteint le point de rupture, ou presque : « J'ai dû trouver des médecins pour me faire des certificats. Je leur disais que j'étais malade mais j'étais juste épuisée et incapable d'aller en stage. J'ai presque décidé d'arrêter mes études. »

Et quand c'est fini, ça recommence. Céline explique avoir enchaîné les périodes de stage de trois semaines : « Pourtant, il faut déjà un certain temps pour s'adapter. C'est fatigant. Parfois on termine même un stage le dimanche pour en commencer un nouveau le lundi. » Dans ces conditions épuisantes, difficile de garder la tête hors de l'eau et se changer les idées avec des ami-es ne semble pas être une option pour Laura : « J'ai essayé d'avoir une vie sociale mais j'ai réalisé que ce n'était pas possible. »

Les trois étudiantes dévoilent un certain nombre de difficultés et de dysfonctionnements dont elles ont pu faire l'expérience sur les lieux de stages mais un des constats les plus marquants semble être celui de l'omniprésence du harcèlement. Toutes trois ont confié en avoir été témoins,

Dans cet article, nous privilégierons le féminin des « étudiantes » et des « infirmières » et ferons donc exception à notre utilisation habituelle de l'écriture inclusive, les femmes étant majoritaires au sein de ce secteur professionnel. Nous trouvons que visibiliser cette réalité a un sens politique.

\* Les prénoms ont été changés pour garantir l'anonymat des trois étudiantes



voire victimes. Les attitudes hostiles des soignant-es envers les stagiaires commencent dès l'arrivée dans le service. Céline explique que, pour elle, ne recevoir aucun regard en réponse à son « bonjour » lors du premier jour de stage constitue déjà une violence qui se voit renforcée par le rejet constant subi par les stagiaires : « On ne pouvait pas manger à table avec elles [les infirmières, ndlr.]. On devait rester entre stagiaires et manger dans le couloir. »

Elodie en parle également : « On en entend envers les patientes mais aussi dans toutes les autres discussions. On subit déjà toutes du sexisme dans ces services mais j'ai aussi vu des amies faire face à du racisme. Certaines sont aussi indirectement touchées par des propos homophobes qu'on entend. On sait que si on réagit, on se met en péril. Et quand on sait qu'on va encore rester plusieurs semaines sur le lieu de stage, on ne dit rien parce qu'on n'a pas envie de se faire harceler. » Dans l'école de Laura, des groupes de parole étaient organisés à chaque fin de stage : « Tout le monde finissait par pleurer en racontant des histoires de harcèlement plus horribles les unes que les autres. » Aucune étudiante ne semble y échapper et pourtant, toutes trois regrettent que ces situations ne soient pas prises en charge par les écoles.

Après les stages vient pour Elodie la période des questions et des conséquences : « Parfois je me demande à quel moment on va me donner les moyens de remédier aux dommages physiques et psychiques que j'ai subis pendant mes quatre années d'études. Quand on termine c'est très

dur. J'ai des amies qui ont décidé de changer de métier parce qu'elles en sont sorties traumatisées. On se retrouve diplômées sans avoir confiance en nos compétences parce qu'on ne nous a jamais dit que c'était bien, ce qu'on faisait. »

Mais des situations difficiles vécues en stages, la solidarité ressort comme une constante à laquelle s'accrocher. Laura l'a vécue avec ses amies de l'école : « On s'appelait en pleurs après nos journées de stage. Il y en avait toujours une ou l'autre qui voulait arrêter ses études. Heureusement qu'on était là pour se soutenir sinon on n'aurait pas terminé. » Pour Céline, c'est avec les étudiantes rencontrées sur le lieu de stage que la solidarité s'organisait : « On se retrouve avec des personnes qu'on ne connaît pas. On sait qu'on ne va passer que trois semaines ensemble et pourtant on peut compter les unes sur les autres parce qu'on est dans la même galère. »

## Un manque de personnel

Sur les lieux de stages, peu de temps semble être consacré à l'apprentissage. Le personnel manque pour pouvoir fournir un réel travail pédagogique à destination des stagiaires. Ainsi, Elodie nous explique que lors de chaque stage, chaque étudiante est assignée à une sage-femme censée la « prendre en charge » : « Souvent, elle n'a pas le temps de nous expliquer. Au début, on ne fait que la suivre mais au fil des années, on nous demande de plus en plus d'autonomie jusqu'à prendre des patientes entièrement en charge sans aide à partir de la 3<sup>ème</sup>, alors qu'on a encore des choses à apprendre. Les sages-femmes nous confient certaines responsabilités parce qu'elles nous font confiance mais aussi parce qu'elles n'ont pas le temps de le faire elles-mêmes. » Céline considère que « pour tomber sur quelqu'un qui va nous apprendre, il faut avoir de la chance. »

En résumé, les hôpitaux manquent de personnel et le personnel manque donc de temps pour former les étudiantes qui se retrouvent à effectuer gratuitement le même travail que les travailleuses salariées au cours d'un cursus qui compte une quantité démesurée de stages qui comprennent eux-mêmes peu de bénéfices pédagogiques. Difficile alors de nier le rôle de remplacement du personnel manquant que jouent les stagiaires au sein des hôpitaux dans ce contexte. La 4<sup>ème</sup> année d'études d'Elodie ne compte d'ailleurs que huit semaines de cours, le reste n'étant constitué que de stages. Laura décrit la situation : « La pénurie d'infirmières se fait réellement sentir. En tant que stagiaires on est comptées de la même façon que les membres effectives de l'équipe quand il faut faire les horaires. Pour une stagiaire de plus, on estime qu'on peut compter une infirmière de moins. Souvent on se retrouve à sept étudiantes pour trois infis. »

Elodie regrette le manque de communication à ce sujet de la part des soignantes : « Elles ont aussi l'air de souffrir de la situation mais on subit leur frustration dans la manière dont elles nous traitent. Elles pourraient juste nous dire "c'est compliqué parce qu'on n'est pas assez par rapport au boulot qu'on a". » Aux problèmes engendrés par ce manque de temps et de personnel s'ajoute la pression pesant sur les stagiaires qui estiment ne pas avoir droit à l'erreur « parce qu'il n'y a pas le temps de vérifier derrière nous », selon Elodie. Pourtant, la santé voire la vie des patient-es se retrouve en jeu dans ces services et particulièrement dans les maternités, ce qui peut mener à des situations stressantes pour des étudiantes censées se trouver en contexte d'apprentissage.

## Des stagiaires précaires

Elodie explique avoir tenté de jobber à côté de ses études. Mais après avoir enfin réussi à trouver un travail en tant que livreuse – étant donné la rareté des opportunités assez flexibles pour être conciliables avec les horaires variables des stages – tenir la cadence en cumulant le stage de 8h à 19h et les livraisons de 20h à minuit relevait presque de l'impossible. Pourtant, certaines ont besoin d'un job étudiant pour pouvoir subvenir à leurs besoins et payer leurs études voire leur logement. Le job pendant les vacances apparaît alors comme une option pour certaines étudiantes, comme nous l'explique Elodie :

« Celles qui travaillent pendant les congés scolaires ne s'arrêtent jamais alors que nos vacances sont plus que nécessaires parce qu'on est épuisées. »

Elle continue : « La non-rémunération des stages, c'est une catastrophe. Je ne comprends pas comment on peut faire ces études sans soutien financier. Il y en a qui doivent alléger leurs études pour pouvoir travailler à côté. Mais au plus on allège, au plus on doit payer d'années de minerval. » Non seulement les stages constituent en eux-mêmes une forme de travail gratuit mais en plus les frais engendrés par ceux-ci – transport, matériel, etc. – ne sont pas remboursés. Pourtant, certaines étudiantes se voient même dans l'obligation de louer un Airbnb lorsque leur lieu de stage est trop éloigné de leur logement. Les étudiantes en arrivent donc à devoir déboursier de l'argent pour effectuer leurs stages.

## Un travail féminin

Elodie se rappelle de ses collègues : presque exclusivement des femmes bien que les médecins et gynécologues soient, eux, majoritairement des hommes. Une différence de statut qui se retrouve bien ancrée dans les normes sociales de genre selon Elodie : « La société nous a appris qu'en tant que femmes, ce n'était pas grave si on n'était pas bien payées. Donc on accepte des salaires merdiques et des conditions de travail merdiques. Les sages-femmes elles-mêmes sous-estiment la valeur de leur travail parce qu'on nous a fait croire que c'était naturel pour nous de prendre soin des autres, que c'était une vocation et que ça ne représentait pas vraiment du travail. » Elle pointe par ailleurs la double peine subie par les sages-femmes dont elle trouve le travail « doublement dévalorisé » : « Je pense que ce secteur est encore moins considéré parce qu'en plus d'être un personnel féminin, on s'occupe de la santé des femmes. »

L'expression « travail reproductif » est employée pour qualifier le travail essentiellement féminin et presque toujours gratuit – quand ce n'est pas le cas, il est sous-payé et dévalorisé – permettant le maintien et la survie de la force de travail. Il peut s'agir du travail domestique mais aussi d'autres sortes de travail de care (soin aux autres) comme les soins de santé. Si la crise du Covid-19 a mis en exergue le rôle essentiel du travail reproductif et particulièrement des soins de santé, elle n'a pas pour autant permis de répondre à la nécessité d'une meilleure rémunération ou de meilleures conditions de travail, laissant même à penser qu'applaudissements et remerciements pourraient s'y substituer.

## Des soins marchandisés

Lorsqu'elle se penche sur la cause des problèmes auxquels font face les stagiaires, Elodie tient à évoquer la marchandisation des soins de santé : « Je pense que tous ces problèmes sont dus au fait que l'hôpital est vu comme une entreprise qui doit faire de l'argent plutôt que comme une institution publique qui est là pour administrer des soins à des personnes qui en ont besoin. On ne considère que les actes techniques mais à côté il y a tout le travail de care et c'est ça, le cœur de notre métier. On déshumanise de plus en plus nos métiers. » Dans cette logique marchande, les femmes sont utilisées comme une main d'œuvre gratuite et interchangeable servant à pallier le manque de financement des services publics.

Mais face à cette exploitation institutionnalisée, une résistance est possible. Au Québec, les Comités Unitaires sur le Travail Étudiant (CUTE) ont mené une lutte contre l'exploitation du travail étudiant. La non-rémunération des stages touchant principalement les secteurs les plus féminisés, leurs revendications avaient une réelle portée féministe.

En 2019, suite à cette lutte, des milliers de stagiaires ont fait grève autour des slogans « Femmes en grève, grève des stages » et « L'exploitation n'est pas une vocation ».

« Dans cette logique marchande, les femmes sont utilisées comme une main d'œuvre gratuite et interchangeable servant à pallier le manque de financement des services publics. »



# Témoignage d'Angélique Hercot, MILITANTE SYNDICALE

Déléguée SETCa<sup>1</sup> chez Makro<sup>2</sup>, plus déterminée que jamais et toujours convaincue de l'indispensabilité du syndicalisme.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SYLVAIN MICHIELS // ANIMATEUR JEUNES FGFB

**Peux-tu nous rappeler ton parcours syndical et pourquoi tu t'es engagée comme militante active ?**

Il y a quinze ans, la direction de Makro Lodelinsart m'a enfermée dans un bureau afin de me faire avouer une bévue que je n'avais pas commise, accompagnée de ma déléguée CNE<sup>3</sup>. Mon C4 était préparé, prêt à signer. Interdiction de téléphoner, de manger, boire ou sortir du bureau. J'ai tenu bon 2 heures, en démontant tous les prétextes qu'ils avançaient pour me virer. J'ai réussi à envoyer discrètement un sms au délégué SETCa. A son arrivée, tout s'est calmé. Ils m'ont laissé quitter le bureau. J'ai compris qu'avoir un bon délégué dans une entreprise est très important.

Je me suis présentée aux élections sur la liste CPPT<sup>4</sup> ; j'ai été élue comme suppléante pendant 2 mandats dont un en DS<sup>5</sup>. En 2020, je me suis présentée sur les listes CE<sup>6</sup> et j'y ai été élue effective ainsi qu'en DS.

J'ai dû un peu jouer des coudes pour avoir ma place au sein de la délégation. Il n'est pas facile pour des délégué-es en place depuis quasi 20 ans de laisser la place. Les ayant dépassé-es en voix préférentielles, les travailleur-euses comptaient sur moi pour changer certaines choses et ai donc revendiqué ma place. Durant la pandémie du Covid, j'ai dû tenir un peu le bateau seule : toutes les autres délégué-es étaient malades. J'ai mis en place un groupe Messenger pour passer toutes les informations aux affilié-es. En temps partiel, c'était la seule solution pour que tout le monde reçoive le même message ; l'information étant le pouvoir, on allait la donner à toutes les travailleur-euses ! Ce groupe a d'ailleurs bien servi pour toutes les grèves menées pendant 2 ans.

Ce fut assez compliqué car la direction a profité de la pandémie pour installer un dictat appliquant les règles de distanciation à sens unique. D'un côté, le/la client-e pouvait t'approcher à 20 cm, aucun contrôle du nombre de client-es au mètre carré. De l'autre interdiction d'organiser une assemblée syndicale, aucune règle mise en place pour que le personnel se sente en sécurité... Il a fallu montrer les dents et les menacer de grèves. Si nous devons suivre des règles, eux aussi !

**Quelle(s) expérience(s) retiens-tu en tant que déléguée ? As-tu eu l'impression de mener plusieurs combats en tant que femme ?**

Le SETCa a toujours favorisé la parité, en théorie. En pratique, c'est une autre histoire. Nous vivons encore dans un monde très patriarcal. Le problème se pose plutôt vis-à-vis de la direction de l'entreprise et parfois même avec les collègues de travail masculins. Certains heureusement ; pas tous ! J'ai souvent eu l'impression qu'en tant que femme syndicaliste, la direction ne me prenait pas au sérieux, du moins au début de mes mandats en tant que déléguée effective. Si on lève le ton, on nous traite tout de suite d'hystérique, on doit se calmer, ... Je me souviens qu'une fois, le directeur m'a aboyé dessus comme si j'étais une gamine à réprimander. Il a cru m'impressionner ; ça n'a pas marché. Il a alors trouvé plus facile de discuter avec le délégué principal, d'homme à homme. Étrangement, le problème qui semblait si compliqué avec moi a été réglé.

**Peux-tu évoquer le combat mené dernièrement lors de la liquidation / mise en faillite de Makro ?**

La faillite, au départ une PRJ (procédure de réorganisation judiciaire), a été une période de quatre mois très difficile. Je ne souhaite à aucun-e délégué-e d'entreprise de vivre ça.

Les travailleur-euses ont alors en tête un plan Renault avec préavis, prime de sortie, ... La PRJ permet de le contourner. Pendant ces quatre mois, j'ai vraiment eu l'impression de ne servir qu'à expliquer à mes collègues qu'ils n'auraient droit qu'à un fonds de fermeture plafonné à 30500€ brut ainsi qu'une prime de fermeture de l'ONEM et donc par la collectivité.

J'ai dû consoler mes collègues, qui sont parfois des ami-es : iels perdaient leur boulot, souvent le seul qu'ils aient connu, leur vie sociale, leurs habitudes. Ce n'est pas facile à vivre de voir pleurer des personnes qu'on connaît depuis 25 ans.



- 1 Syndicat des employé-es, technicien-nes et cadres au sein de la FGFB.
- 2 Makro est une chaîne de magasins de libre-service de gros belge, d'origine néerlandaise.
- 3 Equivalent chrétien du SETCa.
- 4 Comité pour la prévention et la protection au travail.
- 5 Délégation syndicale.
- 6 Conseil d'entreprise.

## As-tu le sentiment que la structure syndicale t'a été utile pour mener ce combat ? Que retiens-tu de positif ? Que t'a-t-il manqué ?

La structure syndicale était présente mais de façon dramatiquement insuffisante pour les travailleur-euses. Face aux entortillures financières et juridiques, le monde du travail est totalement désarmé. Il nous a manqué de la solidarité interprofessionnelle et un plan de riposte conséquent. Pour moi, il n'y a rien de positif à retenir de cette période puisque dans une PRJ, les structures syndicales ne peuvent rien négocier. Nous avons pu constater le coma végétatif du monde politique de droite comme de gauche, un silence assourdissant face à la violence de la classe dominante.

Nous avons pu, grâce au concours de certaines journalistes tel-les que Hugues De Caluwé, Maïté Warland et Pascal Lorent, dénoncer la PRJ dans quelques médias... pendant que RTL-TVI ne proposait que des reportages montrant le désespoir et les pleurs du personnel de Makro.

## Pourquoi les jeunes ont-ils raison de s'engager syndicalement ? Quel(s) conseil(s) donnerais-tu pour que leurs luttes s'inscrivent dans la durée ?

Les jeunes DOIVENT s'engager syndicalement ! Plus iels seront formé-es, plus iels auront conscience de vivre dans une société capitaliste dans laquelle on ne leur demande pas de s'exprimer, où iels ne louent que leur force de travail et que ce n'est QUE par l'action militante collective des travailleur-euses qu'iels peuvent défendre leurs intérêts face au patronat.

Ensemble, être un outil pour modifier le rapport de force dans une entreprise et dans la rue, contre les politiques libérales.

Donc, mes conseils sont que seul-e et sans soutien des travailleur-euses, un-e délégué-e, ne sert à rien, n'a aucun pouvoir. Lorsque le patron voit son magasin se vider parce que 85% du personnel est dehors malgré la pluie, il réfléchit à deux fois. J'ai souvent dit à mes collègues que je ne pouvais pas leur promettre qu'une grève allait tout changer MAIS qu'on pouvait au moins essayer de faire plier le patron et ramener un peu de calme au sein de notre lieu de travail. Le plus important pour moi : ne jamais mentir à ses camarades de travail et essayer de les conscientiser, d'abord aux différents points de CE/CPPT de l'entreprise pour aller crescendo vers un militantisme de base et plus si affinités.

Il ne faut jamais garder les informations pour soi, il faut les communiquer le plus possible. C'est en partageant un maximum que les affilié-es se sentent impliqués et qu'on peut compter sur elleux. Sans ça : pas de délégués, pas de contre-pouvoir.

Avec mon compagnon Sandro Baguet, délégué FGTB chez Avery Dennison, j'ai appris aussi que pour tenir une grève, il est important que les travailleur-euses viennent à la grève et surtout qu'iels y restent ! Ça semble simple dit comme ça mais au début, les grèves chez Makro Lodelinsart c'était « je passe 1/4 d'heure, je remplis vite mon papier pour toucher mon indemnité et puis je rentre tranquillement chez moi ». Sandro m'a fait comprendre qu'il fallait que ce soit un moment de partage pour créer des liens. Dès la seconde action, on a prévu boissons chaudes, viennoiseries et ça a fonctionné !

Les travailleur-euses voulaient être ensemble, discuter, partager autre chose que leurs transpalettes.

## Souhaiterais-tu faire passer un message dans le cadre de ce mois de mars dédié aux luttes pour les droits des femmes ?

Il est encore utile en 2023 d'affirmer que les femmes ne sont pas de petites choses fragiles qui ne comprennent rien au monde qui les entoure. On doit s'engager pour la fin de la précarité du monde du travail et également pour mettre fin à la domination des femmes par les hommes. Lutter contre cette double oppression : le capitalisme et le sexisme. Inégalités en droit et inégalités sociales (temps partiel, violences familiale/patriarcale, taux de chômage, écarts salariaux, division sexuelle du travail, ...).

Maintenant, nous devons viser un féminisme de classe. Une patronne m'exploite autant qu'un mec plein-aux-as. La course aux bénéfices et le vol des richesses produites n'ont pas de sexe.



# Les TRAVAILLEUSES DU sexe sont aussi des TRAVAILLEUSES

Parler de femmes et de travail, est-ce possible sans jamais évoquer les travailleuses du sexe ? Nous pensons que non et nous avons voulu en discuter avec l'association UTSOPI, acronyme pour « Union des Travailleur(s) du Sexe Organisé(es) pour l'Indépendance », presque un an après l'approbation de la décriminalisation du travail du sexe par le Parlement fédéral. Nous avons rencontré Chloé, Daan, Jennifer et Julie de l'équipe de l'association.



Entretien réalisé par Alessandra Vitulli //  
Chargée de communication aux Jeunes FGTB

## Pouvez-vous parler d'UTSOPI ?

**Chloé :** L'association a été créée en 2015. Au début c'était un petit collectif et puis on a commencé à avoir des subsides et à grandir. Ce qui est important c'est qu'UTSOPI une association par et pour les travailleuses du sexe. On fait surtout un travail communautaire. Certaines d'entre nous font les maraudes et vont toutes les semaines voir les travailleuses dans le quartier pour distribuer des préservatifs par exemple, et pour identifier leurs besoins et les problématiques qui les impactent. On veut aussi être un lieu de rencontre pour les travailleuses du sexe donc on propose des apéros tous les mois. A côté de ça, on fait aussi un travail de plaidoyer et on propose un accompagnement juridique. Ce qu'on fait peut même parfois s'apparenter à du travail syndical.

**Julie :** Ce qui nous distingue de beaucoup d'autres associations c'est qu'on ne propose pas d'encadrement psycho-médico-social mais qu'on travaille plutôt sur la défense des droits, la sensibilisation et la déstigmatisation. Ça nous amène à agir un peu comme un centre de première ligne : par exemple si on est sollicité-es par une personne qui se trouve dans une situation de traite, on prendra contact avec des associations comme PAG-ASA1 pour la prendre en charge. On a un réseau assez étendu d'associations partenaires et donc un large panel de possibilités pour aider notre public.

## Pouvez-vous décrire votre public ?

**Chloé :** Il y a beaucoup de gens qui ont déjà fait du travail du sexe même occasionnellement et qui n'en parlent pas, beaucoup de travailleuses qui sont peu visibles comme des étudiantes, des mères de famille, etc. Lorsqu'on organise des rencontres, on a beaucoup de gens qui viennent d'un peu partout et c'est super parce qu'on se rend compte qu'il y a plein de profils différents. Mais les personnes qui ont la possibilité de se déplacer, de se libérer pour des activités bénévoles et qui sont plus militantes ne représentent qu'une partie des travailleuses du sexe. Celles qui sont dans la survie n'ont pas forcément le temps de prendre activement part à la lutte pour leurs droits. On essaye aussi de toucher cette partie du secteur qui exerce dans des conditions plus compliquées comme dans le quartier nord où il y a des vitrines. C'est un accompagnement différent parce que ce n'est pas la même réalité. Dans le travail du sexe il y a beaucoup de secteurs qui, souvent, ne se rencontrent pas.

## La décriminalisation est-elle une bonne nouvelle pour vous ?

**Daan :** Utsopi a mené le projet politique. C'est nous qui avons pris l'initiative. En tant qu'association, ça nous a procuré une certaine reconnaissance dans la sphère politique et c'est très positif pour la suite de notre travail.

La décriminalisation devrait permettre d'améliorer les conditions de travail de beaucoup de travailleuses du sexe. Un certain nombre de spécificités relatives à ce secteur seront listées dans la réglementation du travail.

On est en train de mettre tout ça en place pour que les travailleuses du sexe puissent avoir le droit, par exemple, de refuser un client, de refuser un acte ou de l'interrompre. Ça fera partie des exceptions accordées à ce secteur professionnel. Si ces conditions ne sont pas respectées, on pourra qualifier ça d'exploitation. Il y a des spécificités au travail du sexe dont il faut tenir compte, comme dans beaucoup d'autres secteurs professionnels. C'est aussi le but de la décriminalisation, de pouvoir mettre plus de protections en place.

Jusqu'à-là, on était dans une politique de tolérance qui permettait d'exercer ce travail mais c'était un secteur qui, juridiquement, n'existait pas. Le problème, c'est qu'on ne peut pas faire de lois pour un secteur qui n'existe pas. On n'avait donc aucun levier pour exiger des conditions de travail décentes. La décriminalisation est là pour reconnaître ce secteur d'activité et le soumettre à certaines règles liées, par exemple, à l'hygiène, aux horaires de travail, aux pauses, aux vacances, aux maladies, à la grossesse, etc. Le but est que les travailleuses puissent exercer dans un environnement plus sécurisé avec cadre déterminé.

Dans cet article, nous privilégierons le féminin pour parler des « travailleuses du sexe » et ferons donc exception à notre utilisation habituelle de l'écriture inclusive, les femmes étant majoritaires au sein de ce secteur professionnel. Nous trouvons que visibiliser cette réalité a un sens politique.



1 PAG-ASA propose de l'aide aux victimes de traite des êtres humains, un tremplin vers l'autonomie et la réintégration (<https://pag-asa.be/fr>)

Si ces règles ne sont pas respectées, on pourra très clairement affirmer qu'on tombe dans une situation de traite. La décriminalisation va donc aussi permettre de lutter plus efficacement contre ce genre de situations en fixant une distinction claire.

Donc oui on est content-es parce qu'on a réussi ce qu'on voulait faire. C'était la première revendication de l'association depuis ses débuts. Maintenant on va continuer à se focaliser la déstigmatisation.

### Pourquoi estimez-vous que le travail effectué par UTSOPI peut s'apparenter à un travail syndical ?

**Chloé :** On accompagne les travailleuses et on défend leurs droits. Je pense que ça rejoint le travail effectué par les syndicats dans les valeurs, les missions et les façons d'accompagner même si, sur le papier, on n'en est pas un. Mais avec la décriminalisation, on est probablement en transition vers quelque chose qui va nécessiter un travail syndical à proprement parler pour voir si les choses se passent correctement dans les établissements.

**Julie :** Etant donné que la décriminalisation donne accès à certains droits que les travailleuses du sexe n'avaient pas avant, un véritable travail syndical sera sans doute d'autant plus approprié et nécessaire. La nouvelle loi va permettre à ces travailleuses d'intégrer le monde du travail dont elles ont jusque maintenant toujours été exclues. A mon avis une vraie représentation syndicale sera nécessaire.

### Quelle est la position d'UTSOPI sur le travail du sexe ?

**Julie :** Au sein de l'association on considère que les personnes qui pratiquent cette activité méritent d'avoir des droits comme toutes les travailleuses à savoir des congés maladie, un congé de maternité, une pension, le chômage, etc. C'est pour ça qu'on parle de travail du sexe plutôt que de prostitution. Le terme « travail » est vraiment important. Et c'est ça que ça veut dire, « sex work is work ». Ça ne nous empêche pas de lutter contre la traite et le proxénétisme. Et évidemment on respecte tous les parcours : les personnes qui souffrent dans le travail du sexe et veulent changer de métier peuvent tout à fait s'adresser à nous. Il peut y avoir plein de raisons de vouloir arrêter et UTSOPI peut tout à fait accompagner quelqu'un qui souhaite ne plus pratiquer cette activité.

**Chloé :** Mais sans accès à aucun droit, comment en sortir ? Comment faire sans accès à la formation, au chômage, à l'aide sociale ? L'accès aux droits donne aussi le choix. C'est encore plus compliqué d'arrêter le travail du sexe s'il n'est pas reconnu comme un travail.

**Julie :** Ne pas reconnaître le travail du sexe ne le fera pas disparaître. Il continuera toujours à exister mais ça engendrera plus d'activités clandestines, sans protection, des situations plus dangereuses.

### À quelles violences sont confrontées les travailleuses du sexe ?

**Chloé :** Ne pas pouvoir en parler autour de soi par peur du jugement c'est un problème et ça induit aussi beaucoup de situations d'isolement.

**Julie :** Quand on rencontre de nouvelles personnes, la première chose qu'on nous demande c'est ce qu'on fait dans la vie. En tant que travailleuse du sexe, ça peut être difficile à dire et certaines se retrouvent à vivre avec un secret qui doit être difficile à porter. On considère parfois le travail du sexe comme une violence en soi mais ce qui est violent, c'est la société qui n'inclut pas les travailleuses du sexe.

**Jennifer :** On parle aussi souvent de la violence des clients mais il peut y en avoir dans tous les métiers. Et puis souvent on a plus de respect de la part de clients dans le cadre de cette relation contractualisée que de la part de mecs qu'on rencontre en dehors de notre travail. Le contrat met des limites. Il peut même permettre d'éviter que le client se sente tout permis contrairement à ce qu'il se passe régulièrement dans la vie quotidienne, hors du travail du sexe.

**Julie :** Dans une société patriarcale, la violence des hommes est un problème mais elle est partout. Jusque dans les couples. Ce n'est pas propre au travail du sexe.

### Quels liens faites-vous entre le travail du sexe et les luttes féministes ?

**Julie :** La sexualité des femmes est déjà stigmatisée et représente un tabou mais en plus, la travailleuse du sexe a une sexualité avec des clients avec qui elle ne se marie pas et avec qui elle n'a pas d'enfants. Pour l'ordre hétéropatriarcal, c'est une déviante. Ça relève de considérations morales. Mais mettons la morale de côté : peu importe ce qu'on peut penser du travail du sexe, qu'on trouve ça bizarre ou sale. Si des êtres humains pratiquent ce travail, ces personnes ont droit à une vie décente.

Les travailleuses du sexe sont majoritairement des femmes. Elles ont donc totalement leur place dans les luttes féministes. Malheureusement certaines féministes, en excluant ces travailleuses, excluent une partie des femmes de leur combat. Alors que les luttes féministes concernent les droits de toutes les femmes et donc aussi ceux des travailleuses du sexe. La convergence des luttes passe aussi par là.

*Bagarre érotique* est un récit graphique et autobiographique écrit par Klou pour relater son expérience dans le (et jusqu'au) travail du sexe.

On y parle de la stigmatisation des travailleuses du sexe dans une société qui n'est pas faite pour elles, de la lutte pour la décriminalisation mais aussi de plaisir et de désir. Le livre oscille entre passages didactiques éclairant théories et concepts féministes, morceaux de vie choisis pour dépeindre la réalité du quotidien d'une travailleuse du sexe et mises en perspectives politiques aux accents révolutionnaires ne manquant pas de replacer le travail du sexe dans le système social au sein duquel il existe.

Klou nous propose une réflexion non seulement sur le travail du sexe mais aussi sur le travail en général, s'appuyant sur sa propre expérience pour déployer un argumentaire anticapitaliste dépassant les habituelles représentations manichéennes opposant le travail (du sexe) qui aliène à celui qui libère. Un récit à la fois doux, drôle et puissant qui donne envie de « tout faire disjoncter » pour « tout réinventer ».





# Travail domestique, COMBAT SYNDICAL

Extrait d'un entretien avec Katarina (prénom d'emprunt),  
travailleuse dans le secteur des titres-services (TS) et déléguée syndicale.  
Tiré du dernier numéro de « Permanences critiques »<sup>1</sup>.

par **Mona MALAK // Chargée de recherche  
à L'ARC (ACTION ET RECHERCHE CULTURELLES)**



## / Pouvez-vous me dire comment et pourquoi vous êtes devenue déléguée ?

Un jour j'avais un problème avec mon employeur, je me suis révoltée et j'ai décidé de ne pas me laisser faire donc j'ai été voir mon syndicat. On m'a aidée et défendue. Ensuite j'ai vu qu'il y avait la possibilité de devenir déléguée, mais à l'époque ce n'était pas encore possible dans les TS. Tous les mois je téléphonais à mon syndicat pour savoir si je pouvais enfin être déléguée... J'ai dû attendre les premières élections sociales pour les TS en 2008 pour le devenir ! On a droit à beaucoup de formations en tant que déléguée, mais en réalité, c'est sur le terrain qu'on apprend le plus.

## / Qu'est-ce que vous défendez ?

L'amélioration de nos conditions de travail. Les employeurs se cachent tout le temps derrière l'excuse du privé : « chez le client c'est privé, on ne peut pas y accéder ». Or, il se passe beaucoup de choses derrière la porte. Dernièrement j'avais un client qui fumait beaucoup, j'en ai parlé à mon employeur qui me répond qu'il ne sait rien faire, parce que c'est dans un espace privé, on ne peut pas lui interdire. Sauf qu'au moment où moi j'entre dans la maison, ça devient mon lieu de travail, et il est interdit de fumer sur le lieu de travail !

Voilà, c'est un peu flou, le secteur des TS a été créé pour sortir les gens du travail au noir, mais on n'a pas été jusqu'au bout, on n'a pas fait comme dans les autres secteurs, pour que le travail domestique soit comme tout autre type de travail. Moi, en tant que déléguée, je ne peux pas accéder sur le lieu de travail de mes collègues, je ne peux pas aller vérifier si le matériel est bon, si les conditions sont respectées. L'employeur non plus ne peut pas, ce n'est pas normal. Il faut que ce soit réglementé, que ce soit inscrit dans la loi que le domicile des clients, au moment où une aide-ménagère y entre, devienne un lieu de travail et en cas de besoin doit être accessible, que ce soit à la délégation restreinte, à l'employeur ou à l'inspection du travail.

On défend aussi une augmentation des salaires. Comment vivre avec 11, 12, 13 euros par heure ? Ce n'est pas possible. Moi je travaille 38 heures mais c'est parce que je peux, je gère parce qu'une bonne partie de mes heures ce sont mes heures syndicales, donc je sais gérer. Mais pour d'autres personnes 38h semaine, ça veut dire que tu sors de la maison à 7h, tu rentres à 20h, donc ce n'est pas faisable pour les femmes qui ont des enfants. En général ça s'arrête à 30h. Quand mes enfants étaient encore à la maison, j'étais à 30 ou 32 heures, c'était impossible de faire plus, surtout avec tous les déplacements entre les clients. On revendique également l'augmentation du remboursement des frais de déplacement<sup>2</sup>.

Enfin, les règles concernant les pauses doivent changer. Moi je prends souvent ma pause de midi dans ma voiture ou dans le bus, entre deux clients. Ce n'est pas une vraie pause. On devrait avoir droit à une pause, qui en plus est payée. Parce que bon, on est sur le lieu de travail, ou entre deux lieux de travail. C'est indigne de manger comme des rats, dans un bus entre deux clients ou à l'arrêt de bus en vitesse. J'ai récemment eu contact avec des personnes qui mangent leurs tartines dans la cave de leurs clients ou s'enferment dans les toilettes pour manger. Ce n'est pas normal. J'avais une cliente qui m'interdisait d'utiliser les verres et les tasses dans les armoires. En dessous du lavabo, il y avait une tasse cassée pour moi. Il y a des clients qui interdisent de boire l'eau du robinet.



## / Cette année a été très mouvementée dans le secteur des TS. Vous avez fait plusieurs journées de grèves, des rassemblements, etc. Les revendications principales portaient sur le remboursement des frais de déplacement et sur la revalorisation du salaire. Pouvez-vous nous en parler ?

On a inventé les journées mousse récemment<sup>3</sup>. Il y avait beaucoup de délégués, beaucoup de personnes sympathisantes et même des clients qui se sont rendus compte des problèmes dans notre travail... On a obtenu une augmentation de salaire de 0.4 comme demandé, mais pas rétroactive. Nos frais de déplacement ont augmenté, de peu, mais c'est déjà un pas en avant. Aujourd'hui ça avantage surtout les personnes qui travaillent tout près de leur domicile, parce que c'est 1,56 € le premier kilomètre, donc là c'est beaucoup plus, mais quand tu regardes à partir de 10 km, ça revient à 13 centimes le km. A la base c'est un travail de proximité les TS mais c'est très vague finalement la proximité. Ça s'arrête où exactement ? Moi on m'a déjà envoyée à 40 km, je connais des personnes qui sont envoyées à 50-60 km pour aller travailler. Donc ça aussi ça devrait être réglementé.

## / Quel est selon vous l'intérêt d'être syndiquée quand on travaille dans les titres-services ?

Le soutien surtout, parce qu'en tant que travailleuse ou travailleur<sup>4</sup> dans les titres-services on n'a pas beaucoup de contacts avec nos collègues. Ni avec l'employeur d'ailleurs, où on va juste déposer les chèques, les signer et puis c'est bon. Ça nous amène aussi de la légitimité : tant qu'il n'y a pas une lettre officielle d'un syndicat, l'employeur s'en fout. On a des groupes sur Facebook où on s'entraide et on partage des conseils mais le plus souvent ce qui revient c'est : « va voir ton syndicat ». Il n'y a que comme ça qu'on peut résoudre les problèmes les plus graves, comme le non-paiement des salaires, les congés sans solde, les avenants au contrat. Dès qu'il y a un client qui part, c'est directement des avenants... Ce n'est pas illégal en soi, mais en général la travailleuse ne sait pas qu'elle peut le refuser.

Retrouver l'intégralité de l'entretien sur le site de l'ARC : <https://www.arc-culture.be/publications/travail-domestique-combat-syndical/>

- 1 Le texte original dont est extrait cet article n'emploie pas l'écriture inclusive. Nous avons retranscrit les extraits tels quels.
- 2 Les luttes récentes du secteur ont porté sur l'augmentation du remboursement des frais de déplacement, qui était inférieur aux taux dans d'autres secteurs. En plus, les déplacements font partie intégrale du travail. Pour plusieurs, il s'agit non seulement de travailler gratuitement, mais de payer pour travailler, d'autant plus aujourd'hui avec le prix de l'essence.
- 3 Action qui a consisté à recouvrir d'une couche de mousse le hall d'entrée d'une entreprise de titres-services. L'action était menée en « front syndical commun pour appeler à davantage de respect pour les aides ménagères. » ; « Bruxelles : les aides ménagères demandent un meilleur respect en arrosant de mousse une firme de titres-services », RTBF, 26/01/22. URL : <https://www.rtbf.be/article/bruxelles-les-aides-menageres-demandent-un-meilleur-respect-en-arrosant-de-mousse-une-firme-de-titres-services-10922530>
- 4 Même si le secteur est majoritairement composé de femmes, il y a également des travailleurs dans les titres-services.

Par Benjamin VANDEVANDEL // Détaché pédagogique Jeunes FGTB

*Sight and Sound*, la revue du *British Film Institute*, publie tous les dix ans depuis 1952 la liste des 100 meilleurs films de tous les temps. En 2022, Chantal Akerman devient la première réalisatrice à remporter le scrutin avec *Jeanne Dielman, 23 Quai du Commerce, 1080 Bruxelles*.

Ce choix a ouvert dans l'esprit de certains la boîte de Pandore et libéré les accusations de « bien-pensance » et autres délires « wokistes. »

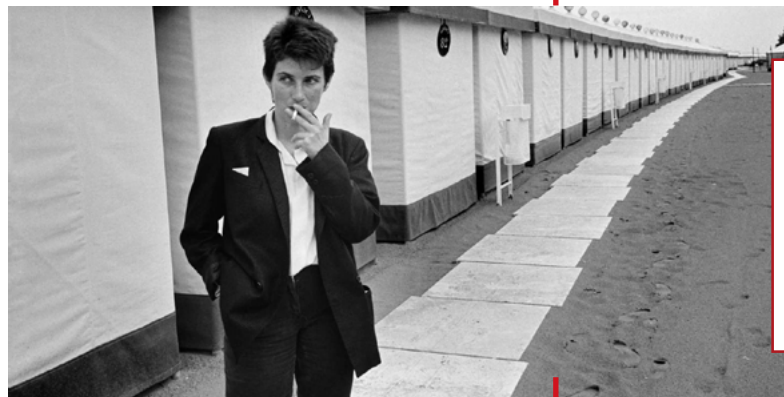
Le cinéaste canadien Guy Fournier déclare, le 13 décembre 2022, que « le wokisme est bien vivant et se répand dans le monde du cinéma comme la petite vérole au temps des colonies (...) Les critères du nouveau clergé de l'écran différent, mais sa façon de juger le cinéma, le théâtre et la télévision ressemble de plus en plus à celle des dictateurs russe, chinois et nord-coréen !<sup>1</sup> » En élargissant son panel de votant-es, la célèbre revue a de fait rendu plus universel le résultat du scrutin, toutefois toujours dominé par les USA et excluant encore l'Australie, l'Amérique latine ainsi que la totalité du continent Africain. 11 réalisatrices figurent dans le top 100 ; le « féminisme exacerbé<sup>2</sup> » dénoncé par Fournier n'existe dans les faits, tout comme le « wokisme<sup>3</sup> » ou la « dictature », que dans son imaginaire étriqué.

Paul Schrader, artiste reconnu mondialement<sup>4</sup>, déclare en décembre 2022 : « Le film d'Akerman est l'un de mes préférés, un grand film, un repère, mais son numéro un inattendu ne lui rend pas service (...) On se souviendra désormais de *Jeanne Dielman* non seulement comme d'un film important dans l'histoire du cinéma, mais aussi comme d'un jalon de la revalorisation de l'étrangeté<sup>5</sup>. » Le métrage de Chantal Akerman perdrait ainsi sa qualité de film essentiel pour ne devenir que le résultat d'un « réalignement politiquement correct<sup>6</sup>. » Schrader participe à la pérennisation de l'idée selon laquelle si une femme est bien évidemment capable de produire des chefs d'œuvre, elle ne devrait pas viser le sommet car on ne retiendrait alors l'œuvre que pour une question de « quota ».

Ces deux réactions tendent à confirmer combien circule toujours dans certains esprits que si une femme détrône un homme, cela ne peut être que par un effet de diktat politique d'une minorité. Qui représente ici 49,6% de la population mondiale<sup>7</sup> soit dit en passant.

*Jeanne Dielman*, sorti en 1975, constitue pourtant une date dans l'histoire du cinéma. 201 minutes de film où l'on suit, trois jours durant, les moindres gestes de Jeanne, jeune veuve élevant seule son fils de 16 ans et obligée de se prostituer pour subvenir à leurs besoins. Le film est constitué de plans fixes sur les pièces du petit appartement, d'un bureau de poste, d'un café, ... et de quelques lieux en extérieur. La caméra ne suit pas Jeanne, au contraire de ce qui

se fait habituellement ; Jeanne entre et sort du cadre selon une routine de faits et gestes qui suivent un timing prédéfini et inlassablement répété au quotidien. Seuls les bruits des pas et des gestes quotidiens de Jeanne rythment le récit : « La radicalité stylistique de Chantal Akerman dans *Jeanne Dielman* consiste à présenter un acte jugé anodin en objet d'attention : les cadres fixes emboîtent les gestes et les agrègent à l'espace domestique ; la durée du plan correspond à la nécessité physique de la réalisation de l'action « faire la vaisselle »<sup>8</sup> » Akerman rend dans son intégralité la réalité d'une femme condamnée au travail reproductif. À l'exception du troisième jour, seule la chambre est interdite d'entrée le temps de l'acte de prostitution, imbriqué au récit comme équivalent à tout autre acte domestique. La répétition infinie appuie le moment clé du basculement par un événement, anodin pour quiconque qui bouleverse le minutage de la journée et amène Jeanne à commettre l'irréparable qui, paradoxalement, semble la soulager en la libérant de l'équilibre artificiel de son quotidien. Akerman, en



concluant son récit sur cet acte, le place comme « la résultante d'une exténuation qui se déploie dans le récit du réel<sup>9</sup>. »

L'aliénation de Jeanne reflète la lucidité d'Akerman qui, depuis son plus jeune âge, est consciente de l'aliénation organisée des femmes dans notre société. Akerman maîtrise le langage du cinéma à la perfection et le met au service de son sujet. Ainsi lorsque, lors de la traditionnelle petite discussion du soir, son fils déclare que s'il était « une femme », il « ne pourrait vraiment pas faire l'amour avec quelqu'un qu'il n'aime pas complètement », Jeanne clôt la discussion par la simple phrase « mais tu ne peux pas le savoir. Tu n'es pas une femme. »

L'omniprésence de la cuisine se justifie cinématographiquement comme politiquement : « Tout le monde a déjà vu une femme dans une cuisine, à force de la voir, on l'oublie, on oublie de la regarder. Quand on montre quelque chose que tout le monde a déjà vu, c'est peut-être à ce moment-là qu'on voit pour la première fois<sup>10</sup>. »

Bref, Akerman sait parler « cinéma » ; ne voir en la consécration de Jeanne Dielman qu'un simple effet de mode est d'une malhonnêteté intellectuelle pour le moins violente.

Notre société a décidé qu'il fallait qualifier le cinéma ; notons alors le fait que les votant-es de *Sight and Sound* ont, avec des critères bien établis entre eux, placé *Jeanne Dielman 23 Quai du Commerce, 1080 Bruxelles* comme numéro un de leur liste et ce pour 10 ans. C'est amplement mérité. Réjouissons-nous que l'expression artistique renvoie dans les crocs de ses défenseur-es les conséquences des idéologies malsaines du patriarcat.

Retrouvez l'entièreté de l'article sur notre blog :

<https://camarade.be/2022-lannee-ou-akerman-detrona-hitchcock-et-welles/>



- <https://www.journaldemontreal.com/2022/12/13/les-meilleurs-films-selon-le-clerge-woke>
- Idem
- Ibidem
- Notamment scénariste de *Taxi Driver*, *Raging Bull*, *La dernière tentation du Christ* ou *City Hall*. Sans compter sa carrière de réalisateur riche de plus de 20 films.
- <https://www.20minutos.es/cinemanias/noticias/un-reajuste-politicamente-correcto-paul-schrader-en-contra-del-liderazgo-de-jeanne-dielman-en-la-lista-de-sight-sound-5082049/>
- Idem
- <https://information.tv5monde.com/terriennes/8-milliards-d-etres-humains-mais-combien-de-femmes-2547>
- Corinne Maury, *Jeanne Dielman 23, quai du Commerce, 1080 Bruxelles de Chantal Akerman*, Yellow Now, Côté films #41, page 40
- Idem, page 86
- Chantal Akerman, *Autoportrait en cinéaste*, Cahiers du Cinéma Livres, page 39

Envie de découvrir le militantisme aux côtés des Jeunes FGTB en te construisant un socle idéologique commun avec d'autres jeunes ? Nous proposons un programme d'activités engagées accessible à toutes les jeunes : *L'école syndicale*. Il s'agit aussi d'un lieu de réflexion qui permet aux participant·es de définir les futurs combats des Jeunes FGTB.

Ces activités sont disponibles dans les différentes régions de Wallonie et de Bruxelles et peuvent également être mises en place sur demande. Tu pourras y retrouver des formations, des ateliers, des visites, des ciné-débats et bien d'autres choses.

## Au programme pour les prochains mois

- ▶ **À partir du 16 mars – Bruxelles :**  
Exposition photo « Tierra de Lucha » sur la lutte des travailleur·euses Colombien·nes pour le respect de leurs droits
- ▶ **20 mars 2023 – Louvain-la-Neuve :**  
Conférence « Le rôle des allié·es » par l'association Bamko
- ▶ **18 avril 2023 – Bruxelles :**  
Pièce de théâtre « Et voilà le travail » de la Compagnie Maritime suivie d'une discussion
- ▶ **10 mai 2023 – Louvain-la-Neuve :**  
Discussion « Quelles stratégies de lutte contre l'extrême droite ? »
- ▶ **21 juin 2023 – Namur :**  
Séance d'info « Comment avoir droit aux vacances jeunes ? »
- ▶ **24 et 25 juin 2023 – Charleroi :**  
Week-end Jeunes FGTB



**Retrouve toutes les informations sur nos réseaux sociaux !**



*Camarade !* est un journal d'actualité et de réflexion syndicale par et pour les jeunes syndicalistes, édité par les Jeunes FGTB.

Notre objectif : traiter de l'actualité syndicale d'un point de vue jeune, mais aussi de proposer des réflexions sur le syndicalisme, le capitalisme, l'antifascisme, le sexisme, le racisme, l'écologie et bien d'autres thématiques.

*Camarade !*, ce n'est pas seulement un journal papier, c'est aussi un WebMédia qui proposera du contenu entre chaque numéro.

## CAMARADE !

*Camarade !* est ouvert aux publications extérieures. Envie de participer ? N'hésite pas à soumettre ta contribution (qu'elle soit une analyse politique, un travail artistique ou autre) au Comité de rédaction du journal.

[communicationjeunes@jeunes-fgtb.be](mailto:communicationjeunes@jeunes-fgtb.be)



# JEUNES FGTB

s'unir  
lutter  
gagner



## Secrétariat général des Jeunes FGTB

Rue Haute, 42 – 1000 Bruxelles  
02/506 83 92  
jeunes@jeunes-fgtb.be

## Bruxelles

Rue de Suède, 45 – 1060 Bruxelles  
02/552.03.63  
jeunes.Bruxelles@fgtb.be

## Brabant Wallon

Rue du Géant, 4 Boite 2 – 1400 Nivelles  
067/21 63 73  
brabant-wallon@jeunes-fgtb.be

## Centre

Rue H. Aubry, 23 – 7100 Haine-St-Paul  
064/23 61 19  
centre@jeunes-fgtb.be

## Charleroi

Rue du Grand Central, 91 – 6000 Charleroi  
071/231 277  
Marie.SCHIAVON@fgtb.be

## Liège

Place St Paul, 9/11 – 4000 Liège  
08/009 00 45  
jeunes.liege@fgtb.be

## Luxembourg

Rue des Martyrs, 80 – 6700 Arlon  
063/24.22.59  
fgtb-luxembourg@fgtb.be

## Mons-Borinage

Rue Lamir 18-20 – 7000 Mons  
065/32.38.83  
mons@jeunes-fgtb.be

## Namur

Rue St Nicolas, 84 – 5000 Namur  
081/64 99 56  
namur@jeunes-fgtb.be

## Verviers

Pont aux Lions 23, Galerie des Deux Places – 4800 Verviers  
087/63 96 54  
verviers@jeunes-fgtb.be

## Wallonie-Picarde

Rue du Crampon, 12A – 7500 Tournai  
069/88 18 04  
tournai@jeunes-fgtb.be

Un journal des Jeunes FGTB

 camarade.be  @CamaradeWebMedia

Editeur responsable : Jeunes FGTB – 42, rue Haute 1000 Bruxelles

Graphisme et mise en page : Nina Schwab

 @ninanarchist  s291nina@hotmail.com

